

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi 19 mars à 10h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 11 mars 2024, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Evelyne CARON (suppléante de M. COUSIN), Janique FONTAINE (suppléante de M. HAMY), Anaïs LEMAITRE (suppléante de M. LENOIR), Messieurs Guy ALLEMAND, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Claude KIDAD, Guillaume LOEUILLEUX, Jacques LOUCHEZ, Jean-Luc MAROT (suppléant de M. BOUTROY), Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Robert PILLE (suppléant de Mme NOEL), Olivier PLANQUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (suppléée par M. PILLE), Messieurs Marc BOUTROY (suppléé par M. MAROT), Charles COUSIN (suppléé par Mme CARON), Bruno DEJONGHE, Michel HAMY (suppléé par Mme FONTAINE), Laurent LENOIR (suppléé par Mme LEMAITRE), Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Janique FONTAINE

AT1-03-2024 : CONVENTION DE PRÊT DE MALLETTE PEDAGOGIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre du programme d'actions, d'animation, de communication et de formation soutenu par l'ADEME depuis décembre 2021, le Service « Animation du territoire » du SEVADEC s'est engagé à mener des actions de formation et de sensibilisation à l'économie circulaire, à la sortie du tout-jetable, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au réemploi, à la réutilisation et au recyclage.

Afin de mener celles-ci à bien, le SEVADEC se doit donc d'intervenir dans les établissements scolaires et de sensibiliser les élèves au tri, au recyclage et à la valorisation des déchets.

Sur le territoire du SEVADEC, se trouve, notamment, près d'une centaine d'écoles primaires pour laquelle le Service « Animation du Territoire » a décidé de créer une mallette pédagogique.

Dans une logique d'Économie Circulaire, la mise à disposition de cette mallette pédagogique, pour une durée de 6 semaines maximum, aux enseignants de cycle 2 et de cycle 3 des établissements scolaires du territoire qui souhaiteraient intégrer le domaine de la réduction des déchets à leur programme d'enseignement pourrait intervenir.

Accusé de réception en préfecture
062456203936-20240318-AT1-03-2024-DE
Date de publication en préfecture : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

Il convient par conséquent, de rédiger une convention type permettant au SEVADEC de prêter cette mallette pédagogique et de proposer un matériel de qualité, ludique, instructif et préventif aux enfants du territoire.

Chaque convention sera conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite une année après accord des deux parties.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 29 février 2024, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 GALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 29/03/2024
Certifié exact.
L'ordonnateur